



SPEECH • DISCOURS • DISCURSO • خطابات

Remarques finales

par

Mme Mireille BALLESTRAZZI

Présidente d'INTERPOL

42ème Conférence Régionale Européenne de l'O.I.P.C. – INTERPOL

16 mai 2013

Budapest, HONGRIE

Monsieur le Directeur Général de la police nationale de Hongrie,

Monsieur le Secrétaire Général d'INTERPOL,

Madame et Messieurs les Membres du Comité exécutif d'INTERPOL

Mesdames et Messieurs les Chefs de police,

Mesdames et Messieurs les Chefs de Bureaux Centraux Nationaux (B.C.N) d'INTERPOL,

Cher(e)s Collègues,

La 42^{ème} Conférence régionale européenne arrive à son terme.

Je souhaite remercier les autorités de la Hongrie, au premier rang desquels Monsieur le Ministre de l'Intérieur PINTER, Monsieur le Major Général PAPP, leurs collaborateurs ainsi que toutes celles et tous ceux qui ont permis que cette Conférence se tienne dans cette ville magnifique de Budapest, vrai joyau architectural. Beaucoup d'entre nous ont envie de revenir pour visiter plus en profondeur.

Monsieur le Major Général, je vous exprime, en mon nom et au nom d'INTERPOL, nos remerciements les plus chaleureux pour la qualité de l'organisation de cette conférence, pour votre chaleureux accueil, et votre sens de l'hospitalité.

Cette conférence a été un succès, grâce aux conditions de travail que vous nous avez procurées, mais aussi grâce à l'engagement et au professionnalisme de tous les délégués. Les échanges ont été nombreux et les travaux fructueux.

J'ai été honorée et j'ai eu grand plaisir à diriger cet événement en ma nouvelle qualité de Présidente d'INTERPOL.

Il y a dix ans, je présidais pour la toute première fois cette conférence, aux Pays Bas.

Les évolutions géopolitiques et technologiques intervenues au cours des 10 années écoulées ont considérablement modifié notre environnement.

Les frontières ont de moins en moins de signification pour une criminalité organisée qui a su s'adapter extrêmement rapidement et tirer parti de ces évolutions. Cela nous oblige sans relâche à relever de nouveaux défis.

Sous l'impulsion du Secrétaire Général qui a fait d'INTERPOL un acteur clé au plan global de la lutte contre la criminalité, des outils efficaces ont été créés, des solutions innovantes ont été mises en application, des partenariats ont été développés afin de permettre à vos pays de prévenir, de détecter et de réprimer des activités criminelles.

Initié en 2003, le développement et la mise en place du système mondial de communication policière d'INTERPOL, I-24/7, n'est qu'un exemple, mais sans doute est-ce l'un des plus significatifs, concernant les avancées majeures que nous avons su mettre à disposition des pays membres pour relier les polices à travers le monde.

En 10 ans, INTERPOL a également su s'adapter aux besoins et aux attentes des services chargés de l'application de la loi de vos pays, en mettant en place à Lyon et en développant également à Buenos Aires, son Centre de Commandement et de Coordination (CCC), qui permet au Secrétariat général de vous fournir un soutien immédiat, 24h sur 24, sept jours sur sept, dans les quatre langues officielles de l'Organisation.

A l'heure du bilan de cette conférence, nos travaux ont permis à notre région d'adopter une nouvelle stratégie évolutive pour les années 2014-2016. Elle renforcera le dynamisme de notre coopération et participera à augmenter notre efficacité commune dans la lutte contre la criminalité organisée internationale. Je tiens à souligner la contribution significative apportée à cette stratégie régionale par vos pays, ainsi que par le Comité européen d'INTERPOL dont je salue l'élection des deux nouveaux membres : **Israël** et la **Russie**. Vous le savez, cette stratégie pourra être adaptée en fonction de la stratégie globale d'INTERPOL mais aussi en fonction de vos propositions et suggestions.

Vous avez adopté une recommandation visant à mieux lutter contre la circulation internationale illicite d'armes à feu. La capacité d'INTERPOL à lutter contre ce fléau sera renforcée grâce à une optimisation de l'échange d'informations dans ce domaine. Le contrôle des armes et de leurs trafics illicites contribuent à diminuer la violence toujours plus présente dans nos sociétés.

Vous avez aussi approuvé une recommandation concernant l'identification et le recouvrement d'avoirs criminels. Les avancées technologiques auxquelles je faisais référence tout à l'heure ont facilité les transferts d'argent d'un pays à un autre, favorisant ainsi l'augmentation des trafics et des activités criminelles transnationales. Cette recommandation encourage une plus forte coopération entre nos pays afin de mettre en commun nos connaissances et nos expériences, notamment pour promouvoir l'harmonisation des législations, formuler des stratégies communes pour lutter contre la circulation des avoirs issus d'activités criminelles et préserver la croissance économique de tous nos pays.

La qualité de nos échanges et de nos débats, le haut niveau des interventions et des documents présentés lors de cette conférence me confortent dans ma vision optimiste de l'avenir.

L'année 2014 constituera une année clé pour INTERPOL. Au plan régional, la **Roumanie** a été choisie pour organiser la prochaine Conférence européenne et j'adresse à ses représentants mes vœux de pleine réussite.

Winston Churchill disait : « *Plus vous saurez regarder loin dans le passé, plus vous verrez loin dans le futur* ».

L'année 2014 présentera à cet égard une double opportunité historique. Il s'agira de marquer les cent (100) ans écoulés depuis le Premier Congrès international de police criminelle organisé à Monaco, mais 2014 constituera également une étape-clé pour l'avenir de l'Organisation avec l'ouverture du Centre Mondial d'INTERPOL pour l'innovation à Singapour.

Ce Centre servira à améliorer les capacités de vos services dans leur lutte contre les nouvelles menaces criminelles du 21^{ème} siècle et renforcera l'action internationale de la police dans le monde entier. Il participera à lutter contre la cybercriminalité, qui nécessite une mobilisation sans faille et une coopération étroite de tous les acteurs. La recommandation adoptée dans ce domaine par notre Conférence vise à renforcer les nécessaires synergies entre les acteurs concernés, et la coopération entre INTERPOL et Europol constitue à cet égard un parfait exemple de la voie à suivre.

Vous avez également soutenu la recommandation qui vise à accroître l'interopérabilité des systèmes d'information. La réalisation de cet objectif propice à une rationalisation globale des outils et de leur utilisation, favorisera une coopération policière internationale toujours plus étroite entre organisations et institutions concernées, avec la participation et au bénéfice des policiers des pays membres.

A l'image de Budapest et des ponts qui relie les différentes parties de cette magnifique ville, la 42^{ème} Conférence Régionale Européenne nous a permis, représentants des pays membres et d'organisations internationales, observateurs et membres du Secrétariat général, de renforcer les liens qui nous unissent, et de nous donner les moyens de faire progresser la sécurité au bénéfice de tous.

Nos réflexions s'inscrivent dans une vision mondiale de la coopération policière. Au-delà de la stratégie pour l'Europe, nous sommes tous engagés dans la stratégie globale de l'Organisation, d'abord parce que les organisations criminelles sont mondialisées, ensuite par esprit de solidarité.

L'activité d'INTERPOL augmente, se diversifie, appelle des innovations, des créations, des nouvelles demandes, des nouvelles missions.

L'évolution du droit et du fonctionnement institutionnel de l'Organisation accompagne l'évolution des activités.

Le Directeur juridique d'INTERPOL nous a sensibilisés sur cette dimension prospective, qui constitue de nouvelles pistes de réflexion.

C'est la force de cette conférence : échanger des expériences opérationnelles, des bonnes pratiques, être force de proposition pour le Comité Exécutif et l'Assemblée Générale, prendre conscience de nouveaux axes de réflexion, nécessaires pour l'avenir d'INTERPOL.

Comme cela a été souligné, l'action doit rester le maître.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie tous pour votre participation active.

Je remercie les personnels du Secrétariat général, ainsi que les interprètes et procès verbalistes qui ont également tous contribué à la réussite de cet événement.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite un bon retour dans vos pays respectifs.